



LES JOURNÉES TERRITOIRES CONSEILS

Destinées aux élus et techniciens
des structures intercommunales

ÉVOLUTIONS INSTITUTIONNELLES

MUTUALISATIONS AU SEIN DU BLOC LOCAL (enjeux, cadre juridique, conditions de réussite et évaluation)

> **MARDI 22 OCTOBRE**
> **JEUDI 5 DÉCEMBRE**

(Une date au choix)

La loi NOTRE a fait évoluer les compétences des EPCI à fiscalité propre ainsi que leurs périmètres ; elle oblige donc, par ricochet, à repenser les mutualisations mises en place jusqu'alors.

Cette journée permettra de s'interroger sur les enjeux d'un schéma de mutualisation, les aspects méthodologiques pour en définir le contenu et les objectifs mais également sur la façon de l'évaluer et de le faire évoluer.

Nous aborderons les différents outils juridiques de mutualisation et présenterons des exemples de démarches méthodologiques et d'outils utilisés pour favoriser les coopérations entre communes et communautés.

COMMUNES NOUVELLES

> **MARDI 5 NOVEMBRE**

Cette journée, organisée en partenariat avec l'Association des Maires de France et des Présidents d'intercommunalités, s'adresse aux élus qui souhaitent mieux connaître le dispositif de regroupement volontaire des communes en commune nouvelle. S'il n'est plus possible de créer une commune nouvelle d'ici la fin du mandat, beaucoup d'élus souhaitent d'ores et déjà amorcer une réflexion sur le sujet pour le mandat à venir.

Lors de cette journée, Territoires Conseils vous propose d'étudier les conditions de création d'une commune nouvelle, les effets sur les biens, le personnel, les contrats, la constitution du nouveau conseil pendant la période transitoire, le rôle des communes déléguées...

Nous vous donnerons également des éléments

sur la façon d'associer les habitants au processus de création et à la mise en œuvre d'une commune nouvelle.

Nous aborderons également les règles de rapprochement des taux de fiscalité des communes, la gouvernance financière entre la commune nouvelle et les communes déléguées ainsi que les dotations de la commune nouvelle. Les interventions s'appuieront sur les exemples de communes nouvelles accompagnées par Territoires Conseils depuis plusieurs années maintenant afin de vous apporter des éléments pédagogiques et méthodologiques.

FINANCES ET FISCALITÉ

CONSTRUIRE SA POLITIQUE FISCALE

> **MARDI 10 SEPTEMBRE**

Cette journée s'adresse aux élus qui souhaitent approfondir leur connaissance de la fiscalité locale, dans un contexte de réforme en cours.

La journée apportera les éléments essentiels de compréhension sur les points suivants :

- > Quelles sont les propositions d'évolution de la fiscalité locale ?
- > Quels sont les leviers à la disposition des élus locaux pour construire leur politique fiscale, aujourd'hui et dans un futur proche ?
- > Quelles délibérations faut-il prendre avant le mois d'octobre ?
- > Comment s'informer à partir des différents états fiscaux ?

ANIMER LA RELATION FINANCIÈRE PROSPECTIVE ET LA DÉMARCHÉ D'INVESTISSEMENT

> **LUNDI 18 NOVEMBRE**

Cette journée s'adresse aux élus souhaitant maîtriser l'analyse financière prospective pour la réalisation de leurs projets d'investissement. À partir de la présentation d'un outil pédagogique d'analyse financière, comment répondre aux questions suivantes :

Agenda

> **septembre
à décembre
2019**

- > Comment partager la compréhension des enjeux financiers entre communes membres et communauté ?
- > Quels outils pédagogiques d'aide à la décision mettre en place et quels indicateurs significatifs peut-on choisir ?
- > Qu'apporte la réalisation d'un Plan pluriannuel d'investissement (PPI) ?

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

COMMENT STRUCTURER ET CONSOLIDER DES PROJETS ALIMENTAIRES TERRITORIAUX ÉCONOMIQUEMENT VIABLES ?

> **MARDI 15 OCTOBRE**

Dans le foisonnement des initiatives territoriales prises en faveur d'une alimentation plus saine et plus durable, émerge aujourd'hui le besoin de questionner les conditions de viabilité et la robustesse des solutions économiques mises en œuvre.

Qu'il s'agisse, par exemple, de la création d'outils de transformation collectifs destinés à assurer un meilleur ancrage local de la valeur, ou de l'émergence de nouvelles formes de distribution au plus proche des besoins locaux, ... les modèles économiques des activités issues des projets alimentaires territoriaux sont le plus souvent hybrides et questionnent le rôle des collectivités territoriales dans la structuration et la consolidation des écosystèmes alimentaires locaux.

LES TIERS LIEUX EN MILIEU RURAL, CATALYSEURS DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

> **MARDI 12 NOVEMBRE**

Fablabs, living labs, espaces de co-working... Construits sur les principes de l'hybridation et la recherche de créativité, portés par la transformation numérique et les mutations des modes de travail, les tiers lieux émergent aussi en milieu rural avec pour vocation de devenir de véritables catalyseurs d'attractivité et de stimulation des écosystèmes entrepreneuriaux au service du développement local. Dans le foisonnement des initiatives lancées à toutes les échelles territoriales, peut-on décrypter des modèles ou des approches efficaces ? Comment les collectivités peuvent-elles stimuler ou accompagner l'émergence de tiers-lieux en inscrivant cette démarche dans une stratégie de développement et d'ancrage local des activités ? S'appuyant sur l'analyse et le décodage d'expériences engagées à l'échelle du territoire national, cette journée a pour ambition de mieux cerner les enjeux, analyser les différents modèles économiques et de gouvernance mis en place pour répondre aux besoins locaux.

L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE TERRITORIAL

> **MARDI 17 DÉCEMBRE**

Destinées à générer des potentiels de création d'activités et d'emplois, et à répondre à des enjeux de rareté des ressources, les démarches d'économie circulaire s'appuient sur des dynamiques de coopération multi-acteurs à l'échelle des territoires.

Quels sont les leviers dont disposent les collectivités territoriales pour impulser ou accompagner l'émergence de telles initiatives collectives ? Comment stimuler les complémentarités entre les acteurs ? Quels sont les freins à lever ? Cette journée a pour ambition d'interroger les facteurs de réussite et d'échec des premières expériences territoriales conduites en matière d'économie circulaire, et

d'explorer les modalités d'implication des collectivités pour accompagner son essor à la lumière des premières expériences conduites à l'échelle nationale.

DÉVELOPPEMENT SOCIAL INTERCOMMUNAL

JEUNESSE : DE QUELLE POLITIQUE JEUNESSE SE Doter ?

> **JEUDI 14 NOVEMBRE**

Cette journée s'adresse aux élus intercommunaux souhaitant élaborer une politique pour la jeunesse, c'est-à-dire développer une action d'accompagnement des enfants, des adolescents et des jeunes adultes dans leurs parcours d'éducation, de formation, d'accès à l'emploi et au logement, et de prise de responsabilités au sein de la collectivité. Rassemblant plusieurs territoires, cette journée est aussi un temps d'échanges entre élus sur des préoccupations communes.

L'existence d'activités sportives et de loisirs concourt à la socialisation des jeunes, mais une politique jeunesse ne peut se réduire à un programme d'activités. Pour aller plus loin dans les finalités, il est important d'élaborer un projet local et d'instaurer des partenariats institutionnels et associatifs avec les acteurs concernés :

- > la CAF engageant une nouvelle contractualisation : la Convention territoriale globale ;
- > le Département, en charge de la prévention spécialisée et de l'aide sociale à l'enfance, des collèges ;
- > la région, chef de file de la coordination des politiques jeunesse : formation professionnelle, enseignement secondaire et supérieur, orientation ;
- > les fédérations d'éducation populaire, parfois prestataires pour le compte de collectivités ;
- > les associations locales rencontrant parfois des difficultés, dont celles liées à un certain désengagement de bénévoles.

À partir d'une méthode dans laquelle de nombreux territoires se sont déjà engagés depuis 2006,

Territoires Conseils propose une démarche de travail pour développer une politique jeunesse intercommunale. Cette démarche pourra également se révéler utile pour faciliter l'exercice des compétences enfance-jeunesse des nouveaux EPCI issus des fusions.

POLITIQUE SOCIALE INTERCOMMUNALE : FAUT-IL CRÉER UN CIAS ?

> **MARDI 26 NOVEMBRE**

Journée organisée en partenariat avec l'UNCCAS Cette journée s'adresse aux élus des communautés souhaitant se doter d'une politique sociale intercommunale et aux élus de CCAS réfléchissant à l'intérêt de créer un CIAS permettant de répondre équitablement aux enjeux sociaux du territoire.

Rassemblant plusieurs territoires, cette journée est aussi un temps d'échanges entre élus sur des préoccupations communes. Les enjeux du maintien à domicile, l'insertion sociale et professionnelle de nombreux jeunes, les différentes formes de précarité sont à considérer pour assurer une vie sociale collective la plus harmonieuse possible.

Exercer des compétences sociales d'intérêt communautaire nécessite, pour les élus, de vérifier la pertinence de la création d'un centre intercommunal d'action sociale. Chacun sait également que l'annonce de la création d'un CIAS peut soulever des interrogations et des craintes :

- > Comment favoriser la réflexion collective des élus dans ce secteur d'intervention réputé difficile ?
- > Comment associer les partenaires, les acteurs associatifs et institutionnels ?
- > Quel avenir pour les CCAS des communes membres de l'EPCI souhaitant se doter de la compétence optionnelle « action sociale d'intérêt communautaire » ?

En s'appuyant sur l'expérience de nombreux groupements l'ayant déjà expérimentée, une démarche de travail sera proposée durant cette journée. Cette démarche a pour ambition d'accompagner les territoires souhaitant prendre des compétences sociales intercommunales et vérifier s'il leur sera nécessaire de créer un CIAS pour exercer celles-ci.

POUR VOUS INSCRIRE À UNE JOURNÉE TERRITOIRES CONSEILS

Rendez-vous sur le site www.banquedesterritoires.fr

Rubrique **Agenda** ou rubrique **Nos évènements**

Au moment de votre inscription, un accusé de réception vous sera envoyé. Quelques jours avant la réunion, une confirmation vous indiquera le lieu où elle se tient (Paris intra-muros)

Il n'y a pas de frais d'inscription ni de participation. Les élus prennent en charge leurs frais de déplacement.

L'animation, les dossiers ressources et le déjeuner sont assumés par Territoires Conseils.

- > Pour en savoir plus : www.banquedesterritoires.fr rubrique « Solution/Territoires Conseils » ou par téléphone au standard de Territoires Conseils : 01 58 50 75 75.

banquedesterritoires.fr



@BanqueDesTerr